

PAR COURRIEL

Fédération de Football des Comores (FFC)
Mme Kanizat Ibrahim
Présidente du comité de normalisation
conor.comoros@gmail.com

Zurich, le 30 septembre 2020
vem/ssa

Situation de la Fédération de Football des Comores

Madame la Présidente du comité de normalisation,

Nous vous informons que la situation de la FFC a été soumise à l'attention du Bureau du Conseil de la FIFA (ci-après : *le Bureau*).

Ce dernier a pris note que depuis sa prise de fonction – conformément à la décision du Bureau du Conseil de la FIFA du 23 octobre 2019 puis ratifiée ultérieurement par le Conseil de la FIFA – le comité de normalisation de la FFC a accompli bon nombres des tâches incombant à son mandat, initialement fixé jusqu'au 30 septembre 2020.

Le Bureau a été informé de la prise en charge des affaires courantes de la FFC, notamment de la mise en place des structures nécessaires à l'accomplissement de son mandat et du suivi rapproché des préparatifs des compétitions pour lesquelles des équipes de la FFC sont qualifiées. Il a pris acte de la mission FIFA du 20 février 2020 qui a permis d'initier le travail de refonte des statuts, du code électoral et du code d'éthique de la FFC. Enfin, le Bureau a été informé du fait que tous membres du comité de normalisation ont passé avec succès le contrôle d'éligibilité exigé par le Règlement de Gouvernance de la FIFA.

Ceci étant, malgré les progrès réalisés jusqu'ici, le Bureau a également constaté que le Comité de normalisation n'avait pas pu encore mener à bien certaines de ses tâches importantes, en grande partie à cause de la pandémie de Covid-19, qui a retardé le processus de consultation des Membres de la FFC en lien avec la refonte des textes de la FFC et de ses ligues. Il a également noté que leur adoption par l'assemblée générale de la FFC et de ses ligues respectives a par ailleurs été différée à plusieurs reprises en raison des mesures de sécurité instaurées par les autorités comoriennes dans le contexte sanitaire actuel.

Au vu de ces circonstances, le Bureau a décidé le 29 septembre 2020 de prolonger le mandat du comité de normalisation jusqu'à l'élection d'un nouveau comité exécutif au sein de la FFC et de ses ligues mais au plus tard jusqu'au 15 février 2021

L'administration de la FIFA s'occupera ensuite d'assurer la passation financière entre le comité de normalisation et le nouveau comité exécutif élu.

Nous vous remercions de prendre bonne note de ce qui précède et vous prions de bien vouloir agréer, Madame la Présidente du comité de normalisation, l'expression de parfaite considération.

FIFA

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Véron Mosengo-Omba', with a stylized flourish above the name.

Véron Mosengo-Omba
Directeur de la division Associations membres

cc : CAF